



COMMUNIQUE N° 0067 /C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 DU 11 AVR 2023.  
PORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE COMMANDE N°0002/M/MINAC/CIPM/2023 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0001/AONO/MINAC/CIPM/2023 du 03/03/2023 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DECONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA CULTURE DE MORA.

Le Ministre des Arts et de la Culture communique :

Par Décision N° 0032/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2023 du 11 AVR 2023

L'Etablissement ci-après a été retenu comme attributaire de la lettre commande relative à l'Appel d'Offres suscité :

INTITULE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
Achèvement des travaux de construction de la Maison de la Culture de Mora	ETS MAHAMA ABBA Tel: 699 20 60 10 BP: 13 Mora	45 000 000 (Quarante cinq millions) FCFA	05 (Cinq) Mois

Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales /Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout ou besoin sera.

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM/MINAC
- INTERESSES
- ARCHIVES/CHRONO

